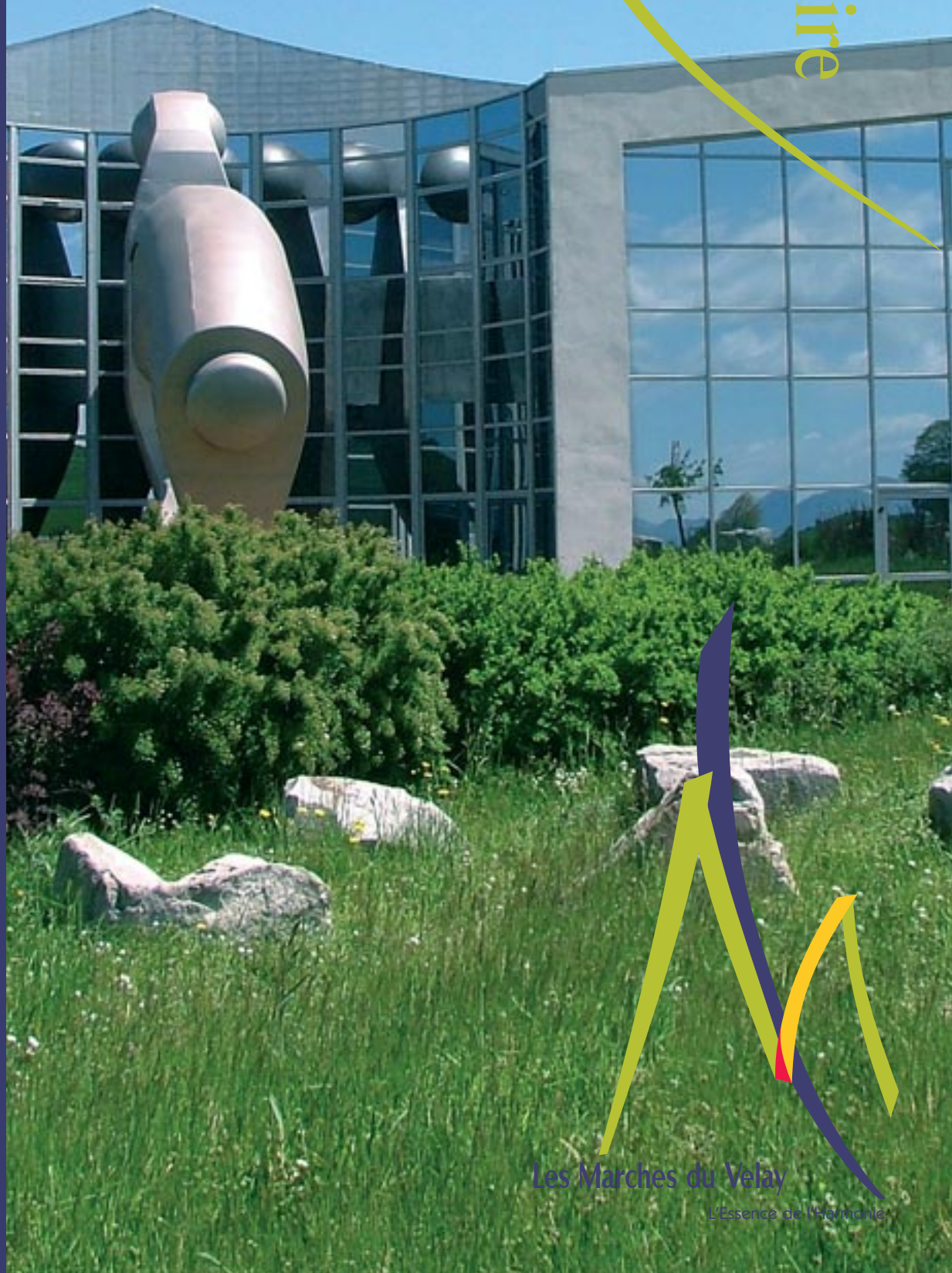


N°5 Espace

Communauté de Communes

Communautaire

Mai 2005



Les Marches du Velay

L'Essence de l'Honnêteté

Patrimoine

L'église
de Beauzac

Beauzac



La première mention de l'église de Beauzac date du 1^{er} avril 1179 alors qu'elle dépendait de l'abbaye du Monastier. La date de sa création est incertaine mais l'église supérieure et l'église inférieure dateraient de la même époque, probablement du second quart du XII^{ème} siècle. Elle est dédiée à St Jean, apôtre préféré du Christ, que l'on peut voir sur les vitraux et en statue. La nef et les chapelles rayonnantes datent du XV^{ème} siècle. La restauration, en 1995, a permis de faire entrer la lumière dans le chœur roman datant du XII^{ème} siècle et de retrouver certaines peintures qui ornaient l'église. Ces importants travaux de restauration ont été entrepris par la commune sous le contrôle de M. THOUIN, architecte en chef des Monuments Historiques.

De l'édifice primitif, il ne subsiste que la crypte, l'abside, une partie du campanile, la travée et sa coupole. L'abside couverte d'une voûte en quart de sphère présente cinq pans, à l'extérieur comme à l'intérieur. Toutes les arcades entrant dans la composition de l'édifice reposent sur des colonnes au fût un peu galbé. Les chapiteaux ont tous une ornementation à peu près identique, consistant en larges feuilles d'eau dont quelques unes se terminent en forme de volute. Une voûte en coupole ovale couvre la travée centrale, elle est d'assez faibles dimensions et repose sur quatre arcs. Au dessous de trois d'entre eux, une tête grimaçante regarde vers le sol. Cette coupole n'était pas destinée à recevoir un clocher, car l'église est surmontée d'un simple clocher-peigne, avec des cloches au vent, que des réparations du XIX^{ème} siècle ont élevé au dessus de sa hauteur originelle. Le surplus de l'église est de construction moins ancienne. La nef unique se compose de trois travées séparées par des arcs-doubleaux, les deux premières sont voûtées en pierre. De chaque côté de la travée centrale, montée en coupole, on a construit une chapelle à la place qu'occupaient les bras du transept. L'une et l'autre sont du XV^{ème} siècle.

Les cryptes ou chapelles souterraines, complément assez ordinaire des églises romanes de l'Auvergne, sont

au contraire fort rares en Velay. La seule crypte connue jusqu'à ce jour en Velay est celle de Beauzac. C'est au mois de juillet 1847 que les fouilles, destinées à constater l'état des fondations, amenèrent la découverte de la crypte. La cavité découverte se trouvait remplie de terre et d'ossements. Monsieur Fayolle de Mans, maire, qui surveillait les travaux, fit opérer le déblai. Cette voûte pouvait avoir servi de caveau sépulcral à une époque plus ou moins lointaine, mais sa destination primitive était celle d'une crypte. L'origine des chapelles souterraines, cryptes ou confessions, remonte à une haute ancienneté et on les rencontre rarement dans les églises postérieures au XIII^{ème} siècle. Aux premiers siècles du christianisme l'autel était la tombe du martyr. Plus tard, on plaça des reliques du Saint sous l'autel et dans un petit caveau dont le développement successif produisit bientôt des voûtes plus ou moins spacieuses, de véritables chapelles souterraines. La crypte de l'église de Beauzac appartient à la classe de celles qui semblent rappeler par leur modeste dimension l'origine de ce genre de monument. Elle est située sous le chœur, dont elle ne dépasse pas les dimensions. Deux particularités de structure assez importantes distinguent la crypte du sanctuaire supérieur : l'abside pentagonale (5 pans de mur) à l'église supérieure, est curviligne à l'intérieur, et cinq arcades règnent autour de l'abside supérieur tandis qu'il y en a sept à l'intérieur. Elle diffère profondément des cryptes d'Auvergne par une grande simplicité de structure, et l'absence de chapelles rayonnantes comme on peut en voir à Notre Dame du Port à Clermont ou à Saint Paul d'Issoire. Sa longueur n'est que de 3,70 m sur 4,10 m de large et 2,69 de haut. Une particularité curieuse de la crypte est la structure légère, élégante même, des colonnes de granit qui en forment la décoration architecturale. Dans une intention dont il est difficile de deviner le motif, les deux premières colonnes centrales se distinguent de toutes les autres par l'absence de socle.

Texte : "Les Amis du Vieux Beauzac". Tél. 04 71 61 46 24.

Les réalisations en cours ou à l'étude sont le fruit d'une concertation étroite entre les élus et les associations, concertation indispensable à la réussite et à la pérennité des actions engagées.

Constance et détermination



Les inquiétudes autour de l'économie locale et plus particulièrement de la plastrurgie ont marqué le début de cette année 2005. Les remous médiatiques sur le "sac sortie de caisse" ont conduit industriels, Chambre de Commerce et élus à se mobiliser pour adapter et conforter cette activité qui est l'un des fleurons des "Marches du Velay". Le lancement de Néosac a été une première réponse spectaculaire. Dans ce même esprit de soutien au développement économique, la création d'activités nouvelles et diversifiées s'inscrit également dans les objectifs de la communauté de communes. La mise en place d'un programme d'acquisitions foncières pour la création de nouvelles zones est bien engagé, c'est une nécessité vitale pour l'évolution et pour l'emploi, je souhaite que toutes les parties concernées le comprennent. Corollaire des difficultés économiques, les associations et entreprises d'insertion ont un besoin grandissant des collectivités locales. Fidèle à ses choix sociaux, la communauté soutient plusieurs d'entre elles financièrement et en leur confiant la réalisation de travaux.

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat fait partie intégrante de cette politique sociale, tant par les sommes importantes qui vont être injectées que par l'amélioration qualitative des logements.

Dans le domaine de l'enfance-jeunesse, les projets se concrétisent rapidement à l'image du "centre petite enfance" de St Pal de Mons dont les travaux s'achèvent. Architectes, associations et élus finalisent les projets de Beauzac, de St Sigolène, de La Chapelle d'Aurec et des Villettes, projets qui devraient voir débuter leur réalisation en fin d'année. Une réflexion est également engagée pour le centre de loisirs de Beauvoir à Monistrol sur Loire. Par ailleurs, après le concert solidaire organisé en janvier dernier, les jeunes de la communauté se mobilisent une nouvelle fois en préparant pour l'automne un festival de musique et d'expression artistique. C'est un plaisir que de les voir investir régulièrement le siège de la communauté qui prend ainsi une nouvelle dimension après l'installation des services techniques et administratifs.

Comme vous le constaterez au fil de ces pages, la communauté de communes se construit avec constance et détermination. Les réalisations en cours ou à l'étude sont le fruit d'une concertation étroite entre les élus et les associations, une concertation indispensable à la réussite et à la pérennité des actions engagées.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Louis SIMONNET

Président de la Communauté de Communes
Maire des Villettes

Développement économique

Au cœur de
l'action intercommunale

Le développement économique est au cœur de l'action intercommunale. La question principale est de savoir comment rendre le territoire communautaire compétitif en favorisant l'implantation d'entreprises et, par conséquent, en soutenant l'emploi. L'intervention communautaire en matière économique a été menée depuis la création de la communauté de communes des "Marches du Velay" selon quatre axes.

Politique d'implantation optimale et harmonieuse des activités

- La constitution de réserves foncières est essentielle pour pouvoir répondre aux nombreuses sollicitations d'entreprises nouvelles ou déjà implantées. Elle débute par le recensement exhaustif des disponibilités en terme de terrains et de locaux dans chaque commune afin de constituer des réserves foncières sur des zones déclarées d'intérêt communautaire. Trois communes sont en l'occurrence concernées par des terrains pouvant faire l'objet d'une déclaration d'utilité publique. Il s'agit de Beuzac, pour la zone de Piroles, de Monistrol sur Loire pour les secteurs de la Croix St Martin, de la Borie et des Moletons, et de Saint-Pal de Mons pour les zones des Pins et de Campine. Par ailleurs, plusieurs locaux vacants à Saint-Pal de Mons, Sainte-Sigolène, Beuzac et Monistrol sur Loire ont été recensés et représentent près de 12 000 m² de surfaces disponibles sur le territoire des "Marches du Velay". La constitution de réserves foncières concerne également les activités agricoles et artisanales, et a pour but de favoriser le maintien et le développement de ces activités. Des opérations plus ciblées en faveur d'exploitants agricoles en activité, dont l'étude de système de captage d'eaux souterraines, sont également menées.

- Par ailleurs, en concertation avec les chambres consulaires, le Comité d'Expansion Économique et les chefs d'entreprises, la communauté de communes travaille pour améliorer et développer l'attrait du territoire communautaire, notamment dans le secteur tertiaire, afin de diversifier l'activité économique locale.



Soutien aux acteurs économiques

- La communauté de communes, qui compte 20 000 habitants, bénéficie d'une situation économique harmonieuse. Environ 855 entreprises sont recensées sur le territoire communautaire dont 80 dans le secteur de la plasturgie qui génère près de 3000 emplois directs et 1000 emplois induits. En 2004, la taxe professionnelle générée par les entreprises a représenté 68,23 % des ressources économiques des "Marches du Velay", dont 40 % proviennent de la plasturgie. Ce secteur est donc privilégié et au cœur des actions menées en faveur des entreprises existantes par la communauté de communes. Cette dernière intervient d'ailleurs activement dans le cadre de l'évolution du "Système Productif Local (S.P.L.) Plasturgie" vers un pôle de compétitivité.

- Un soutien aux activités commerciales est également apporté. Il concerne notamment un projet de carte commerciale de fidélité utilisable sur l'ensemble du territoire communautaire actuellement à l'étude.

Soutien à l'emploi

- La communauté de communes est un acteur institutionnel dans la réflexion menée par l'A.N.P.E. pour la construction de ses plans d'action locaux pour 2005. Il s'est agi, dans un premier temps, d'établir un diagnostic territorial qualitatif et quantitatif qui va permettre de faire une synthèse et de définir les enjeux du territoire communautaire pour 2005.
- Pour "Les Marches du Velay", le soutien à l'emploi passe également par une aide financière et des commandes de travaux qui contribuent à la pérennité d'associations de réinsertion telles que "Coup de pouce à l'emploi" et "Gepetto".
- Enfin, une convention de partenariat avec l'Association pour le Droit et l'Initiative Économique (A.D.I.E.) a été signée avec les "Marches du Velay". L'A.D.I.E. accompagne et finance les créateurs d'entreprises ayant difficilement accès au crédit bancaire et propose, en plus d'une aide financière, des conseils, une formation et un soutien permanent. La convention établie entre "Les Marches du Velay" et l'A.D.I.E. se matérialise par une contribution financière de la communauté de communes. Plusieurs créateurs ont récemment bénéficié de cette aide sur le territoire communautaire et 40 projets environ ont ainsi été soutenus depuis 2001 en Haute-Loire.



Soutien aux innovations

- Un projet de pépinière d'entreprises est à l'étude en partenariat avec le Chambre de Commerce et d'Industrie. La vocation première d'une pépinière est de permettre à de jeunes entreprises de passer le cap difficile des premières années d'existence : aide au démarrage, suivi de leur phase de développement, insertion dans le tissu économique local... Les entreprises bénéficient de la mise à disposition de locaux à des conditions avantageuses, de services communs tels que l'accueil ou le standard téléphonique ainsi que de conseils et d'un accompagnement.

NEOSAC

La communauté de communes des "Marches du Velay" a appris avec satisfaction que le projet de lancement du sac de caisse à durée maîtrisée, le NEOSAC, avait vu le jour. Initié en 2002 par douze entreprises du pôle d'excellence sigolénois, en collaboration avec le professeur Jacques LEMAIRE, directeur du Centre National d'Évaluation et de Photoprotection (C.N.E.P.), cette innovation va permettre aujourd'hui de proposer une alternative efficace au sac de caisse traditionnel et de progresser en direction du développement durable.

- NEOSAC®
Je suis NEOSAC® sac plastique nouvelle génération d'éco-conception. J'ai été fabriqué en mars 2005 et ma durée de vie est limitée, vous pouvez m'utiliser ou me stocker pendant un an. Après usage, je suis recyclable, compostable et je deviens biodégradable. Je suis né en Auvergne, pays d'industrie et de grands espaces préservés.



Photo : Michel VASSET

Evolutions du budget

xxx

Caractéristiques générales

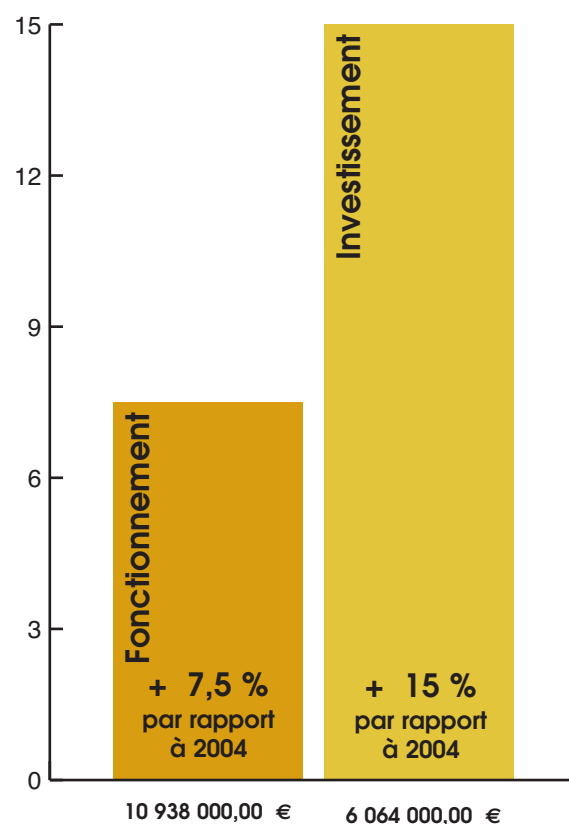
Le budget intègre l'ensemble des dépenses de fonctionnement et d'investissement relatives aux compétences transférées et leurs évolutions.

- La compétence enfance-jeunesse
Gestion des contrats avec la Caisse d'Allocations Familiales et la réalisation de nouveaux équipements dans certaines communes.
- La compétence collecte et traitement des ordures ménagères
- Le financement de la part communautaire de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.)
- Le projet de numérisation du cadastre

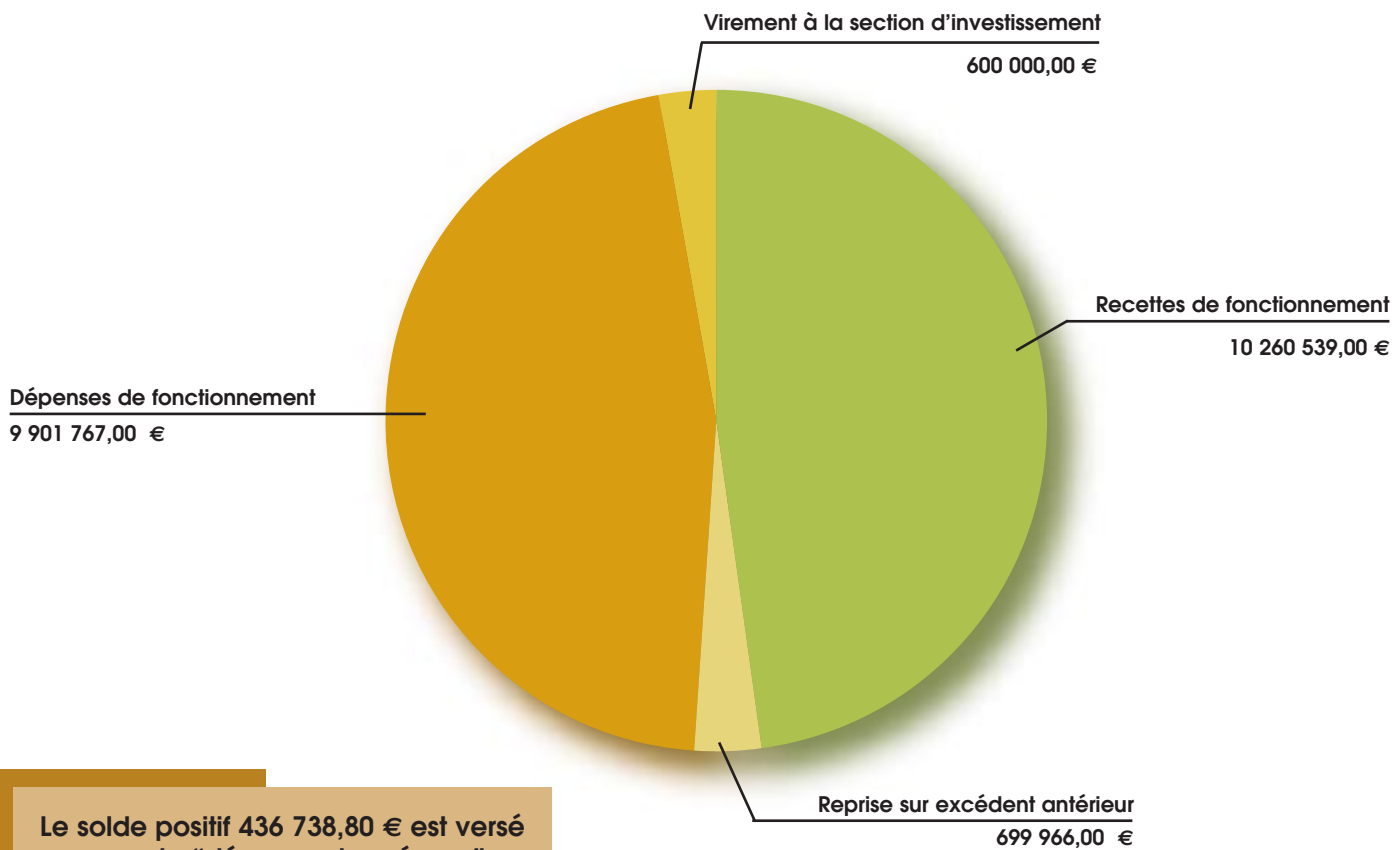
Programmation 2005

RÉALISATIONS	ESTIMATIONS
<u>Construction de centres de loisirs sans hébergement</u> aux Villettes et à la Chapelle d'Aurec	1 100 000,00 €
<u>Construction d'un "pôle enfance"</u> à Beauzac	1 700 000,00 €
<u>Restructuration et extention de la crèche</u> à Sainte-Sigolène	580 000,00 €
<u>Travaux de sécurité et d'aménagement</u>	
▪ au siège de la communauté de communes	75 000,00 €
▪ du garage des O.M.	14 000,00 €

Le budget en évolution...

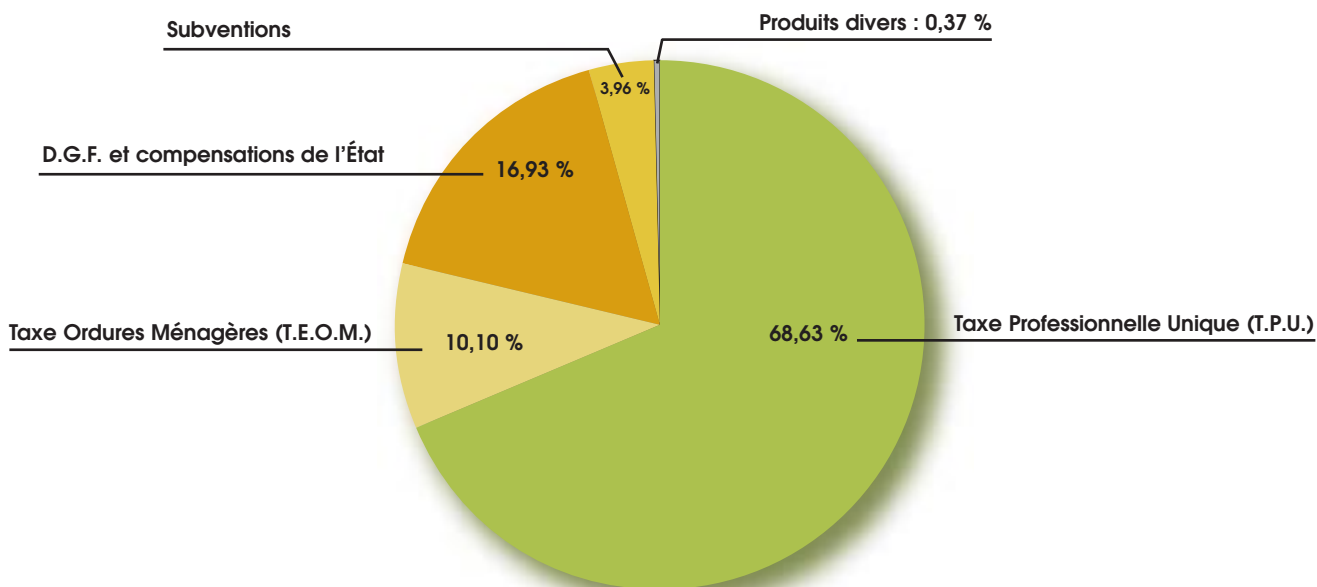


Budget de fonctionnement



Le solde positif 436 738,80 € est versé au compte "dépenses imprévues".

Ventilation des recettes de fonctionnement



Collecte et tri sélectif

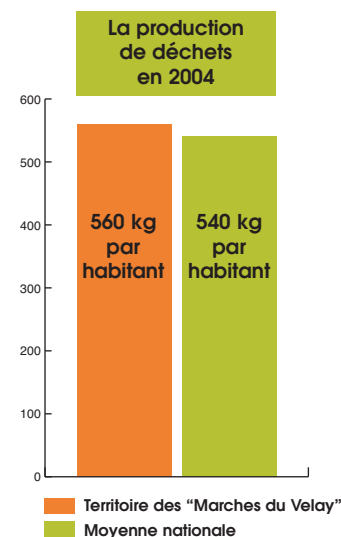
Les nouvelles normes
et leur application

Peu à peu, les lois votées pour préserver l'environnement entrent en application. En conséquence, la collecte des déchets par catégorie, appelée collecte sélective, revient plus chère que celle qui consistait à empiler tous les résidus dans un même lieu en l'occurrence dans les décharges. Le tri et la collecte des ordures ménagères et l'installation d'éco-points ont entraîné des surcoûts pour la communauté de communes.

En détail

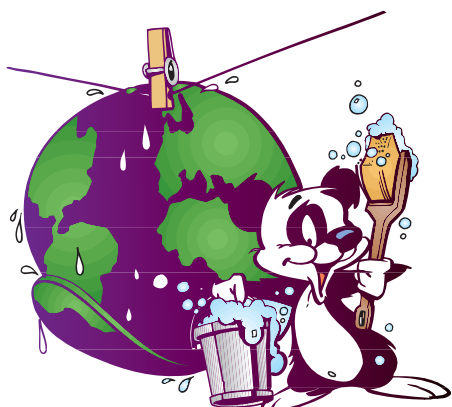
Pour l'application de nouvelles normes et le respect de l'environnement...

- Achat de nouveaux véhicules de ramassage des ordures ménagères, les anciens étant devenus obsolètes.
- Augmentation des effectifs qui porte le total à 14 employés, y compris le personnel attaché à l'entretien des véhicules.
- Création de la déchetterie de Monistrol et mise aux normes de celle de Bas en Basset, toutes deux exploitées par le S.Y.M.P.T.T.O.M.
- Achat de nouveaux conteneurs pour les ordures ménagères et pour les éco-points. Actuellement 2383 conteneurs et 50 éco-points sont en place.
- Réalisation de cache-conteneurs confiée à l'association "Coup de pouce à l'emploi" à raison de 30 unités par an.
- Mise en place d'une campagne de nettoyage de la moitié des conteneurs chaque année.
- Mise aux normes du Centre d'Enfouissement Technique (C.E.T.) des ordures ménagères sur le site de Perpezoux conduite par le S.Y.M.P.T.T.O.M.



TRI SÉLECTIF ET SURCÔÛT

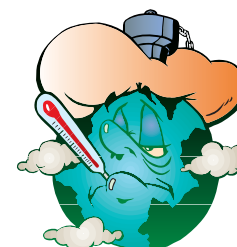
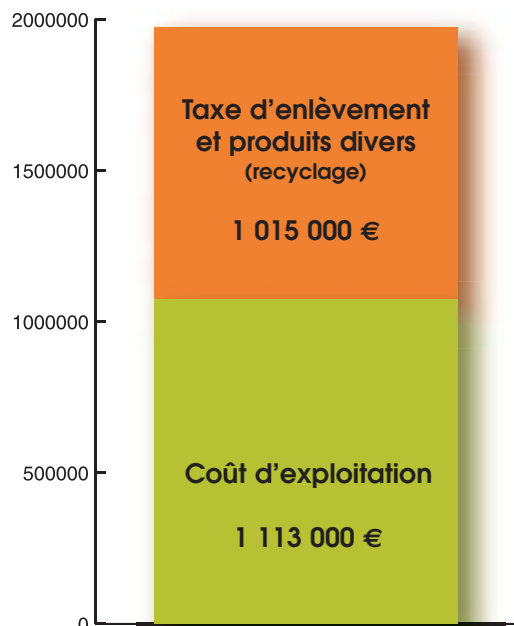
A ce jour les conteneurs sont trop souvent remplis avec des déchets verts, des gravats et autres déchets qui n'ont pas lieu de s'y trouver et entraînent un surcoût du traitement. Les utilisateurs sont invités à faire preuve de civisme afin que les services concernés puissent mener à bien leur mission au moindre coût.



LE SITE DE PERPEZOUX

Conformément à la loi, ce site ne doit recevoir que les déchets ultimes des ordures ménagères. À ce jour le S.Y.M.P.T.T.O.M. étudie la faisabilité d'un traitement par "méthanisation". La réussite d'un tel projet ne sera possible qu'à la seule condition que le stockage concerne **uniquement les ordures ménagères**. Aussi, il est essentiel que chacun procède au tri de ses déchets, le plus en amont possible, des moyens étant mis à la disposition de tous.

Budget synthétique



Le budget fait apparaître que la prestation relative aux déchets sur le territoire communautaire n'est pas autonome financièrement et qu'il est nécessaire de prélever 98 000 € sur le budget général. L'objectif final étant d'équilibrer les comptes, il est indispensable que chaque déchet soit dirigé vers la filière adaptée. En particulier les déchets verts, les déchets ménagers spéciaux et les gravats qui doivent être déposés dans les déchetteries afin d'optimiser les coûts. Concernant les déchets verts, la communauté de communes envisage de mettre à la disposition des particuliers des unités individuelles de compostage.

Bilan comparatif de collecte

exprimé en tonnes

	Collecte classique	Quai libre service	Déchetterie	Éco-points	Collecte de cartons	TOTAL en tonnes	TOTAL par habitant
2002	7228	3804	0	772	0	11 804	0,59
2003	7132	4004	400	814	40	12 390	0,62
2004	6820	Fermé	3500	820 (estimation)	90	11 230	0,56

Horaires des déchetteries de Bas en Basset et Monistrol sur Loire

L'été : d'avril à septembre

Lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h
 Mardi fermeture hebdomadaire
 Mercredi à samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

L'hiver : d'octobre à mars

Lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h
 Mardi fermeture hebdomadaire
 Vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Projets

De nouveaux
équipements

Pour l'ensemble de ces études et projets, la communauté fait régulièrement appel à ses partenaires que sont la Caisse d'Allocations Familiales, Jeunesse et Sport et le Conseil Général.

Pôle enfance-jeunesse

Sur la commune de Beauzac, le pôle enfance-jeunesse est à l'étude en partenariat actif avec le centre de loisirs "Cap Évasion", la crèche "Le Royaume des Lutins" et le relais conseils parents assistantes maternelles "Les Six Loupiots en Marche".

Le cabinet d'architecte, qui a proposé une esquisse à partir des besoins exprimés, travaille aujourd'hui sur les modifications d'agencement proposées par les associations, la commune et la communauté de communes. L'orientation du bâtiment, la mutualisation des espaces et la qualité des extérieurs sont particulièrement étudiées dans le respect des rythmes pédagogiques des enfants. Cet équipement, qui sera opérationnel en milieu d'année 2006 sera construit au lieu dit Vourze, à proximité des équipements sportifs et de loisirs de la commune.

Centres de loisirs et relais conseils

● **À la Chapelle d'Aurec, le futur centre de loisirs et relais-conseil parents assistantes maternelles sera également construit en 2006 sur un terrain jouxtant le stade de football.**

L'association du centre de loisirs et du relais sont parties prenantes dans la mise en œuvre de ce projet. La proximité de l'école et l'étendue des espaces extérieurs seront des atouts importants pour le bon fonctionnement de cet équipement.

● **À Monistrol sur Loire, une réflexion va prochainement être engagée concernant les locaux du centre de loisirs "Le Beauvoir".**

En effet, la surface et la disponibilité des locaux actuels ne sont plus adaptées. Cette étude portera donc sur un projet de construction qui pourrait être implantée tout près de l'espace Beauvoir.

● **Sur la commune des Villettes, un projet est déjà bien avancé. Il rassemblera un centre de loisirs et un relais-conseils parents assistantes maternelles.**

Les associations "Oxygène" et "Les 6 Loupiots en marche" participent à cette étude, toujours dans le même souci d'optimiser les mutualisations et la fonctionnalité de cette réalisation.

Crèche

La crèche de Sainte-Sigolène fait elle aussi l'objet d'un projet qui consiste à agrandir et réaménager les locaux existants.

L'association "Toboggan" travaille sur les aménagements intérieurs en lien étroit avec l'architecte et la communauté de communes.

Rencontres

A l'initiative des "Marches du Velay" plusieurs rencontres ont été organisées depuis mars dernier. L'objectif était de donner la parole aux jeunes et leur permettre d'évoquer les projets qu'ils seraient susceptibles de mettre en œuvre.

La première rencontre a accueilli une vingtaine de jeunes. À la troisième rencontre, plus de soixante jeunes se sont retrouvés et forment à présent une équipe prête à créer une association intercommunale pour mener à bien leurs projets. L'idée fédératrice qui est née de ces tables rondes est la création d'un festival multi-culturel qui valoriserait les activités que les jeunes pratiquent mais également la culture à laquelle ils aspirent. Cela pourrait prendre la forme d'un événement où se côtoieraient la

musique, la danse, le théâtre, les arts plastiques, le "Land Art", la couture... En parallèle, des stands de présentation seraient installés et des forums de discussions organisés autour de différents sujets notamment sur la prévention des risques. Le premier week-end d'octobre 2005 devrait voir la première édition de ce festival.

Ce regroupement se veut ouvert à tous les jeunes qui souhaitent s'impliquer dans la dynamique communautaire. Il sera suivi et soutenu par "Les Marches du Velay" par l'intermédiaire de la commission "enfance jeunesse" qui a demandé à Gaël GARGOWITSCH, chargé de l'animation intercommunale itinérante, et à Olivier PANGAUD, coordinateur enfance-jeunesse, de s'assurer de la bonne marche de cette initiative. La communauté de communes remercie toutes les personnes qui feront circuler cette information afin que tous les jeunes intéressés puissent venir rejoindre ce groupe motivé.



Concert solidaire intercommunal

L'Information Jeunesse dans son action annuelle de prévention S.I.D.A. au sein de la communauté a proposé l'organisation d'un concert solidaire à l'intention des jeunes et au profit de l'association A.C.T.I.S. et du planning familial.

La participation de plus de cinquante bénévoles et d'associations des différentes communes ont permis la réussite de cette manifestation. Les groupes de musique Shaman Tribu d'Aurec sur Loire et NoRELAX de Madrid ont accepté de participer à ce grand moment de rassemblement solidaire festif. L'implication de tous, les aides financières, matérielles et humaines, forces vives de la communauté, permettent d'envisager une autre action de ce type l'année prochaine sur une autre commune, avec l'idée que chaque année cela se fasse dans un lieu différent... 2006 Beauzac, 2007... les candidats attendus ! On participé : Information Jeunesse Communautaire, "Les Marches du Velay", Les Zycomaniacs, Les Globadours, Art-Borescence M.J.C., Scratch' Atoum, Milles Pattes, Patat'Rock, l'A.B.C.D. de Beauzac et Cosmic F.M.



Remise de chèques à l'association A.C.T.I.S. et au Planning Familial.

Le personnel

Nouveaux
interlocuteurs

■ Enfance-jeunesse



Gaël GARGOWITSCH

Il a intégré les services communautaires en juin 2004. Chargé de l'animation itinérante intercommunale, il a pour principale mission la création d'une dynamique entre les jeunes grâce à la mise en place d'activités sur les six communes.



Samuel MANTE

Il est animateur au centre de loisirs adolescents de Sainte-Sigolène et travaille en collaboration avec le directeur du centre à mi-temps depuis septembre 2004.

■ Services techniques



André PITIOT

André PITIOT a été recruté pour renforcer les services techniques. Il fait partie de l'équipe de collecte des ordures ménagères et assure l'entretien des équipements "petite enfance" à la charge des "Marches du Velay".



Patrick SAUMET

Il a intégré le service de collecte des ordures ménagères depuis le 1^{er} avril dernier.

Le siège des "Marches du Velay"



Amélioration de l'habitat

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.)

Renseignements

CAL PACT ARIM 43

33 boulevard Président
Bertrand
43000 Le Puy en Velay

Tel. 04 71 09 14 07

La communauté de communes a signé, le 9 mars dernier et pour trois ans, une convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) avec l'État et l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (A.N.A.H.). Cette opération a pour but d'apporter une aide aux propriétaires qui s'engagent à réaliser des travaux d'amélioration ou de mise aux normes dans des logements occupés, ou dans des logements vacants qui seront remis en location après travaux. En raison des aides importantes apportées par chacun des co-signataires, des objectifs ambitieux ont été assignés à cette opération avec, en prévision l'amélioration et la rénovation de 114 logements locatifs et de 72 logements appartenant à des propriétaires occupants sur une période de trois ans.

■ Pour les propriétaires occupants

Les aides sont soumises à des conditions de ressources. Les travaux de mise aux normes ou d'isolation thermique sont concernés. Pour les personnes âgées ou handicapées, l'adaptation du logement peut également faire l'objet de subventions et une aide au diagnostic sera apportée par l'opérateur pour affiner le programme des travaux.

■ Pour les propriétaires de logements vacants

Des aides importantes pourront être accordées afin de réaliser les travaux de mise aux normes et de remettre sur le marché une offre locative de qualité accessible au plus grand nombre. Dans ce but, la communauté de communes a décidé d'apporter une aide complémentaire aux propriétaires qui accepteraient de pratiquer des loyers maîtrisés sur une période minimale de neuf ans. **La subvention communautaire serait égale à 10% du montant des travaux subventionnés par l'A.N.A.H., portant ainsi la subvention totale à hauteur de 50 % du montant du projet.**

Les logements locatifs occupés, les propriétaires pourront également bénéficier d'aides pour l'installation d'éléments de confort, de mise aux normes et d'amélioration des performances thermiques des logements. À ces aides financières s'ajoutent des aides fiscales qui ont été renforcées par le récent plan de cohésion sociale. Un plan particulier de lutte contre l'insalubrité et l'indécence sera également mis en place dans le cadre de l'opération et des diagnostics seront réalisés par le Centre d'Amélioration du Logement PACT-ARIM Haute-Loire. Un accompagnement aidera à résoudre les situations plus plus épineuses et à éliminer les situations d'habitat indigne. Une action de médiation sera également engagée entre propriétaires et locataires sur le principe du respect et des devoirs de chacun. La communauté de communes et l'A.N.A.H. apporteront des aides financières spécifiques pour la réalisation de travaux.



Les engagements financiers des partenaires

Les aides financières "d'aides à la pierre" et subventions diverses au diagnostic sont les suivantes :

- A.N.A.H. : 1 098 654 €
- "Marches du Velay" : 360 000 €

Le montant des travaux escomptés portant sur l'amélioration des logements s'élève à environ 4 500 000 € sur une période de trois ans.



Rencontre inter-régionale à Beauzac



Théâtre à St Pal de Mons



Carnaval 2005 à Monistrol



Carnaval à St Pal de Mons



Fête du sport à Monistrol



Le Telethon à La Chapelle d'Aurec



Centre de Loisirs communautaire à La Chapelle d'Aurec



Fête d'été aux Villettes



Carnaval aux Villettes



20^{ème} anniversaire du jumelage de Sainte-Sigolène avec la ville de Marinéo.



Vincent GAFFET en concert à Beauzac

Manifestations

■ Juin

Vendredi 17 Beauzac

Spectacle grand écran. "Yannick NOAH tour 2004". Espace des Remparts 20h 30.

Samedi 18

■ Beauzac

Fête de la musique, concert country avec le groupe "Deep Blue Grass" et les écoles de musique à partir de 20h.

■ St Pal de Mons

Fête de la musique avec repas moules-frites en soirée.

Dimanche 19 S^{te} Sigolène

Tournoi Dowlex au complexe sportif.

Du 24 au 26 Monistrol

18^{ème} festival international de théâtre jeunes "Monistrol sur scène" à la M.J.C. avec des troupes venues d'Irlande et de Guyane.

Vendredi 24 Monistrol

Fête de la musique en centre-ville.

Samedi 25 St Pal de Mons

Marché d'été dans le bourg de 16h à 24h.

Dimanche 26 Beauzac

Balade des produits du terroir.

■ Juillet

Durant tout l'été Monistrol

Exposition estivale au château des Évêques sur le thème de l'eau.

Du 1^{er} au 3 Monistrol

Folies commerciales avec l'U.C.A.M.

Samedi 9 Monistrol

Comédie musicale "Un an et un jour" au gymnase du Monteil à 21h.

Dimanche 10

■ La Chapelle d'Aurec

Pétanque sur le terrain des Lavois de 14h à 23h.

■ St Pal de Mons

Jeux intervillages.

Samedi 16 Monistrol

Marché de l'artisanat en centre-ville

Week-end des 16 et 17 Les Villettes

Soirées variétés salle polyvalente à 20h 30.

■ Août

Dimanche 7 Beauzac

Rencontre inter-régionale et vide grenier.

Jedi 11 La Chapelle d'Aurec

Concours de pétanque de la Fête de la Chapelle, en nocturne de 17h à 24h, sur le terrain des Lavois.

Les 13, 14 et 15

La Chapelle d'Aurec

Tir aux pigeons d'argile avec l'A.C.C.A. Messe-pèlerinage du 15 Août à 10h 30 au sanctuaire "Notre Dame de Tout Pouvoir".

■ Août

Les 27, 28 et 29 S^{te} Sigolène

Fête votive.

Samedi 27 Beauzac

Spectacle cabaret dans l'enceinte du nouveau lieu scénique.

■ Septembre

Week-end des 10 et 11 St Pal

Vogue annuelle, défilé de chars et feu d'artifice le 11.

Vendredi 16 Beauzac

Spectacle grand écran. Nouvel espace scénique à 20h 30.

Samedi 17 Beauzac

Concert Gospel et de la Chorale de Monistrol au nouveau lieu scénique à 21h.

Samedi 24 Beauzac

Concert de "Bidons" au nouveau lieu scénique à 21h.

Dimanche 25

■ S^t Pal de Mons

Randonnée pédestre et V.T.T. Départ depuis la salle des fêtes à partir de 7h.

■ Beauzac

Concert chorale au nouveau lieu scénique à 16h.

Du 30/09 au 02/10 Monistrol

Festival intercommunal.

■ Octobre

Samedi 1^{er} et dimanche 2 S^{te} Sigolène

Exposition mycologique à la salle polyvalente.

Samedi 1^{er} Monistrol

"Lire en fête" : soirée lectures et spectacles au Château.

Dimanche 2 Beauzac

Concert de l'orchestre symphonique des Dômes au nouveau lieu scénique à 18h.

Du 10 au 16 Monistrol

Fête de la science à la M.J.C.

Samedi 15 Monistrol

Soirée folk avec le groupe "Les drôles de grolles" à l'Espace culturel du Monteil à 20h 30.

Samedi 22 et dimanche 23 Beauzac

Exposition mycologique, salle de l'Espace des Remparts.

■ Novembre

Samedi 12 S^{te} Sigolène

Concert du groupe Patat'Rock à la salle polyvalente.

Samedi 19 St Pal de Mons

Soirée châtaignes à la salle des fêtes à 19h.

Week-end des 19 et 20 Monistrol

"Les Gastrôleries" au château.

Week-end des 26 et 27 Les Villettes

Marché de Noël, samedi après-midi et dimanche.

■ Décembre

Week-end du 2 et 3

La Chapelle d'Aurec

Téléthon.

Du 17 au 25 Monistrol

Animations de Noël.

Dimanche 18 Monistrol

Marché de Noël.

Communauté de Communes

Zone d'activité La Borie - B.P. 70060

43120 Monistrol sur Loire

Tél. 04 71 61 74 34

Fax. 04 71 61 74 38

E mail : accueil@lesmarchesduvelay.fr